

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 16 décembre 2015

ME VÉRONIQUE DUBOIS
SECRÉTAIRE
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
TOUR DE LA BOURSE, C.P. 001
800, PLACE VICTORIA, 2^E ÉTAGE, BUREAU 255
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4Z 1A2

Objet : R-3953-2015 - DEMANDE AMENDÉE DU ROÉÉ EN RÉVISION DE LA DÉCISION D-2015-179 DU 29 OCTOBRE 2015 SUR LA DEMANDE D'HYDRO-QUÉBEC RELATIVE À L'UTILISATION DE LA CENTRALE DE TRANSCANADA ENERGY LTD (« TCE ») DE BÉCANCOUR EN PÉRIODES DE POINTE

n/d : 1001-093

Chère consœur,

Nous avons préparé une version amendée de la demande en rubrique afin de corriger des erreurs et la clarifier. Les conclusions demeurent inchangées.

Veillez donc trouver ci-joint les documents suivants :

1. La demande amendée datée du 16 décembre 2015;
2. La nouvelle affirmation solennelle de Laurence Leduc-Primeau au soutien de notre procédure amendée.

En espérant le tout conforme, veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

p.j.
cc: (courriel seulement)
Me Éric Fraser, Hydro-Québec
Me Alexandre Desjardins
J-P Finet, analyste en énergie
Coordination ROÉÉ
Les intervenants au dossier R-3925-2015